



Logement non conforme aux normes électriques. que faire ?

Par **Keeper**, le **06/11/2008** à **12:04**

Bonjour,

Je viens d'emmenager dans un logement social (Espacil) qui a été construit il y a au moins 25 ans et plusieurs choses m'ont sauté aux yeux au niveau de l'installation électrique.

- Le salon n'est pas équipé de prises de terre (je ne peux donc pas brancher mon PC sans risques)
- Il y a une prise au dessus de l'évier et une autre très proche du lavabo

Puis-je obliger la société Espacil à faire des travaux pour mettre cette installation aux normes, et comment dois-je m'y prendre ?

Merci d'avance.

Keeper